

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 Psychologie du développement			
Code	SOAS2B18AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à acquérir les connaissances relatives au développement de la personne humaine de sa naissance à l'âge adulte. Elle propose aussi un panorama des différents troubles psychologiques allant des troubles « ordinaires » à la psychopathologie. Elle vise à amener l'étudiant à construire des repères théoriques nécessaires à la compréhension d'un diagnostic clinique et à la conception de l'intervention sociale. Ce faisant, elle permet de circonscrire, questionner et donner les éléments de réflexion sur les concepts de normalité et de pathologique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les concepts théoriques relatifs à la psychologie du développement et à la psychopathologie
- II. Utiliser ces repères pour comprendre les situations individuelles et/ou familiales rencontrées dans la pratique professionnelle
- III. Appréhender le vécu des personnes en souffrance psychique et son incidence sur le plan social
- IV. Identifier et situer les différentes composantes du paysage institutionnel propre au secteur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B18ASJA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B18ASDA Psychologie du développement 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B18ASA Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B18ASJA Psychologie du développement 20

+ HELHa Campus

Montignies (HD)		
SOAS2B18ASDA	Psychologie du développement	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B18ASA	Psychologie du développement	20
Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.		

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	11_SOAS2B18ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cécile HENRARD (cecile.henrard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à donner aux étudiant·e·s une "formation de base" en psychologie, ici centrée sur les enjeux développementaux des différents "âges de la vie".

Il s'agit en effet de permettre aux futur·e·s professionnel·le·s du travail social d'alimenter leur réflexion, leur analyse des situations rencontrées avec les usagers et leurs familles, ainsi que le dialogue avec des collègues d'autres disciplines.

Les objectifs du cours sont :

- Permettre aux étudiant·e·s de comprendre et de s'approprier certaines notions de base de psychologie de l'enfant, de l'adolescent, de la personne âgée, de l'approche de la mort et des notions de base de psychologie transculturelle.
- Permettre aux étudiant·e·s de faire des liens entre les notions théoriques abordées et les situations rencontrées dans leur pratique professionnelle (actuelle à travers les stages ou future), et ce à travers des situations cliniques qui seront développées au cours à chaque étape.

Les objectifs au terme de la formation seraient de permettre, dans leur future vie professionnelle, de :

- utiliser les notions théoriques liées aux enjeux développementaux à chaque étape de la vie, pour analyser les situations individuelles ou familiales rencontrées dans sa pratique professionnelle sur le terrain.
- dialoguer avec d'autres professionnels dans une perspective multi-disciplinaire à partir de notions théoriques communes (au sujet par exemple de l'attachement et de ses troubles, des enjeux identitaires de l'adolescence, etc).
- élaborer un projet d'accompagnement ou d'aide qui tienne compte du contexte et de l'histoire de vie de la personne, notamment en menant une réflexion sur soi-même en tant que professionnel dans la relation d'aide.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- expliquer les notions théoriques vues au cours liées aux enjeux développementaux à chaque étape de la vie,
- synthétiser des notions complexes de manière cohérente et précise
- faire des liens entre les diverses parties du cours, repérer les enjeux transversaux aux différentes étapes de développement
- analyser une situation concrète de travail social en lien avec les enjeux développementaux (étude de cas), sur base des notions apprises au cours et proposer des pistes concrètes d'action et /ou de positionnement professionnel dans cette situation particulière.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les notions suivantes :

- l'attachement dans la période pré et post natale
- les notions psychanalytiques de base en psychologie de l'enfant
- les enjeux développementaux de l'adolescence
- le vieillissement dans une perspective individuelle, familiale et institutionnelle
- l'approche de la mort et le deuil
- une perspective transculturelle sur les enjeux de psychologie de l'enfant et de l'adolescent pré-cités.

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un cours magistral, en appui sur un syllabus et une présentation Powerpoint.

Le cours est illustré de nombreuses études de cas, d'interventions, si possible, de professionnel-le-s de terrain ainsi que d'extraits de films documentaires qui illustrent l'application dans le travail social des notions abordées. La présence aux cours est donc indispensable afin d'avoir un aperçu complet de la matière. Un travail autonome de la part des étudiant-e-s à partir de conférences en lien avec les thématiques abordées au cours peut également être demandé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s disposent dès le début du cours des supports précités. Ils/elles sont invité-e-s à relire leurs notes et syllabus après chaque cours afin de pouvoir poser les questions qui resteraient à éclaircir au début du cours suivant. Une "mise en situation" à partir du questionnaire d'examen d'une année précédente est également proposée à la dernière séance de cours.

Ouvrages de référence

De nombreuses références sont citées tout au long du cours et référencées dans le syllabus.

Nous renvoyons l'étudiant-e vers le site www.yapaka.be (site de la prévention de la maltraitance en communauté française) et notamment à la collection d'ouvrages "Temps d'Arrêt – Lectures" qui est y disponible en ligne.

Les ouvrages suivants en particulier :

- DELION P. (2006) *L'enfant hyperactif, son développement et la prédiction de la délinquance*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, coll. « Temps d'Arrêt »
- GUEDENEY N. (2010) *L'attachement, un lien vital*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, coll. « Temps d'Arrêt »
- JEAMMET Ph. (2009) *Paradoxes et dépendances à l'adolescence*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, coll. « Temps d'Arrêt »
- GOMMERS, A. et van den BOSCH de AGUILAR, Ph. (1992) *Pour une vieillesse autonome*. Liège : Mardaga.
- LAMOUR, M. et BARRACO, M. (1998) *Souffrances autour du berceau*. Paris : Gaëtan Morin.
- MORO M.-R. (2010) *Grandir en situation transculturelle*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, coll. « Temps d'Arrêt »
- VANDERLINDEN R., ROEGIER L. (2005) *Prévenir les troubles de la relation autour de la naissance*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance, coll. « Temps d'Arrêt »

Supports

- Un syllabus est disponible dès le début du cours, et doit être complété par les notes personnelles de l'étudiant-e.
- Une présentation Powerpoint vient soutenir le cours magistral.
- De nombreuses références complémentaires sont accessibles via le site précité : www.yapaka.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session : Examen écrit. Trois types de questions sont posés :

- Questions de "restitution" portant sur les notions théoriques de base abordées au cours ;
- Questions visant à synthétiser les enjeux essentiels d'une notion plus complexe ou à faire des liens entre les diverses parties du cours
- Une "mise en situation" de travail social en lien avec les problématiques abordées au cours, par rapport à laquelle l'étudiant-e doit proposer une analyse et élaborer les bases d'un "positionnement professionnel".

2ème session : Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).